



N°4

Décembre 2017



# RAMDAM

Le magazine actu  
qui met l'accent sur notre ère

*Edition spéciale  
sur l'expression de  
la voix  
citoyenne*



**EMERAUDE ID**

Travailler en E.S.A.T



**Le Sénat**

L'expression de la voix citoyenne



**E.A.G**

Christophe Gautier  
L'homme de l'ombre d'E.A.G



Service Socio-Thérapeutique et Socio-Culturel

Nos Partenaires :



# Sommaire



**Christophe Gautier,  
l'homme de  
l'ombre  
d'EAG**

Page 4-5



**La MDPH**

Page 6-7



**Blue Bird  
fait son  
Ramdam**

Page 8-9



**ESAT  
Emeraude ID**

Page 10-11



**L'expression de la  
voix citoyenne**



Page 12-17



**L'écocentre  
de Pleumeur Bodou**

Page 18-19



**Mon Ramdam  
pour un cheval**

Page 20-21



**La Fonction de  
député**

Page 22-23



**Les journées du  
patrimoine &  
Interview de Pascal  
Conan, Directeur  
Général de la  
Fondation Bon  
Sauveur**

Page 24-25



## Recette Facile

Page 26



## Jeux

Page 27

### E dito :

2017 année présidentielle, Le Ramdam met l'accent sur l'expression de la voix citoyenne. Le grand format que nous vous proposons a pour but de mieux comprendre les rouages de la politique et l'écriture des lois. En effet, l'an passé, nous avons rencontré le Maire de Bégard dans le but de mieux connaître cette fonction. Ce fut un échange très enrichissant qui nous a donné l'envie de connaître les différents représentants du peuple, comme les sénateurs et les députés. Cependant, suite aux attentats de Paris nous avons préféré différer ce reportage à cette année.

Aussi en hommage aux victimes, nous avons décidé qu'il y aurait une colombe blanche, symbole de paix sur notre page de couverture. Nous avons également une pensée pour nos soldats, nos gendarmes, nos policiers qui défendent notre liberté.

Nous espérons  
que ce numéro vous plaira.  
Bonne lecture

Les reporters

## Les départs

### Claude :

Après 4 ans de bons et loyaux services, nous souhaitons une bonne continuation à Claude dans son nouveau projet. Nous avons apprécié sa bonne humeur et son investissement dans le groupe et... «En avant Guingamp»



### Christian :

3 ans de reportage déjà !  
Que le temps a passé vite !  
Nous retenons votre joie de venir à l'atelier avec son complice Jocelyn.  
Bonne route !



### Danielle :

C'est l'heure de la retraite ! Voilà 4 ans que je suis référente à Saint-Bernard pour l'atelier journalisme. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à travailler avec vous qui êtes toujours volontaires, ponctuels tous les jeudis matin. Grâce aux comptes-rendus de David et Matthieu ainsi que vos retours, je restais informée de la progression du Ramdam, lors de mes absences. Vous êtes toujours motivés pour travailler les exercices dans le service, certains week-ends. J'ai pu observer vos progressions, vos motivations grandissantes au fil des séances. Votre participation, votre épanouissement, vos connaissances, vos richesses sur divers thèmes m'épatent, de plus en plus. Je ne peux que vous encourager à poursuivre l'aventure Ramdam dans la bonne humeur et que tous vos projets se réalisent.  
Merci, Kenavo !

Comme promis en 2016, nous voici dans les coulisses du club de foot E.A.G. Cette année, nous nous intéressons à «L'homme de L'ombre du club de Guingamp» : Christophe Gautier. Mais qui est donc cette figure incontournable d'En Avant de Guingamp ?

### 1. Quelle est votre fonction ?

Je suis responsable de la communication pour le club mais j'interviens à différents niveaux. Je m'occupe de gérer les relations avec la presse et avec la ligue de football professionnelle. Je travaille avec mon équipe sur le site internet du club, sur les réseaux sociaux pour lesquels nous avons été élus « club le plus actif en 2015 ». Je monte régulièrement des opérations comme en ce moment avec « KALON » dont nous allons parler par la suite (opération KALON, 4000 ballons en forme de cœur pour la Saint-Valentin, dispersés en ville). Et bien sur, je suis le contact privilégié avec les personnalités importantes et les joueurs.

### 2. Combien avez-vous de sponsors ?

Le club possède environ 350 sponsors qui l'accompagnent à l'année. Chaque sponsor investit en fonction de ses moyens. Cela fonctionne comme une coopérative. Le club a aussi 141 actionnaires, bientôt 142 grâce à l'opération KALON (Cœur en breton), cet actionnaire supplémentaire est composé uniquement des supporters.

### 3. Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Christophe GAUTIER, j'ai 52 ans. Originaire de Rostrenen, je suis arrivé en 2010 au club et cela a été pour moi une chance inouïe.

### 4. Êtes-vous salarié ? Qui vous rémunère ?

Oui je suis salarié et rémunéré par le club.

### 5. Quel est votre parcours ?

J'ai été journaliste à Guingamp, pendant 8 ans, je commentais les matchs sur Radio Bonheur. En 2010, j'ai rencontré M. LE GRAËT qui m'a proposé de rentrer au club et de m'occuper de la communication.

Aujourd'hui  
le Club,  
son avenir,  
c'est toi !



Christophe Gautier Responsable de la communication d' EAG

### 6. Assistez-vous à tous les matchs ? Que faites-vous pendant le match ?

Oui, j'assiste à tous les matchs, que cela soit à l'extérieur ou à domicile. Je suis les joueurs en déplacement. Au début du match, je suis dans la tribune avec les journalistes et à la fin du match, je descends au bord du terrain pour observer les joueurs.

### 7. Quels liens avez-vous avec les joueurs ?

J'ai un contact amical avec les joueurs. Je suis comme un papa avec eux. Tous les matins, je leurs apporte les journaux. Chaque fois qu'il y a une demande, j'essaye de m'en occuper.

### 8. Comment vous déplacez-vous au match ?

Vu que j'habite Guingamp, quand le match est à domicile, je viens en voiture. Si le match est à l'extérieur, je prends l'avion à 9h30 à l'aéroport de Saint-Brieuc avec les joueurs.

### 9. Travaillez-vous seul ?

Il y a trois personnes à plein temps et une à mi-temps. J'ai travaillé seul pendant 4 ans en niveau national. Quand nous sommes montés en ligue 1, le club a embauché 3 personnes en plus, pour être plus efficace. Une personne à mi-temps a été rajoutée pour gérer les écrans géants. Donc, nous sommes trois et demi.





Claude



Les reporters en action



#### 10. Comment participez-vous à l'image du club ?

Défendre nos couleurs, nos intérêts.

Etre ouvert, sympathique, accueillant. Partager des moments.

Je participe à défendre nos couleurs, nos intérêts.  
Je participe à l'image du club, en partageant des émotions avec des gens comme vous. Quand on donne, on reçoit.

Les joueurs donnent beaucoup et les supporters nous le rendent bien.

**Jocelyn** : C'est le club du peuple.

#### 11. Accueillez-vous des enfants ?

Oui, avec leurs écoles, pour donner la main à l'entrée des joueurs. A la mi-temps, ils peuvent faire des tirs aux buts. Nous organisons également des visites guidées du stade du Roudourou et les enfants peuvent assister aux entraînements.

#### 12. Avez-vous des vacances ? Travaillez-vous toute l'année ?

Oui, il m'arrive de partir en vacances, pendant des périodes propices.

Cependant, je n'en prends pas beaucoup.

Je les prends en même temps que les joueurs, c'est-à-dire 3 semaines en juin et 1 semaine à Noël.

On travaille la semaine et je suis en déplacement le week-end.

#### 13. Avez-vous la même hygiène de vie qu'un joueur de football ?

Non, moi je mange ce que je veux, je bois ce que je veux et en plus je fume (Rire). Il faut savoir qu'il y a aussi des joueurs qui fument même s'ils ne devraient pas le faire.

#### 14. Recevez-vous des dons ?

Non, c'est plutôt l'inverse, on fait des dons.

Récemment, j'étais avec la Ligue au téléphone concernant le « championnat des tribunes », car il faut savoir que le vainqueur reçoit une dotation de 45 000 Euros.

Mais ce chèque là on le donne au KOP (groupe de supporters) qui se rend compte qu'à ce moment-là ce n'est pas évident de contenter tout le monde. En effet, chaque association composant les supporters peut en demander une partie. Les dons, ce sont aussi les maillots du CELTICO (nom donné à la rencontre opposant EAG et RENNES) que l'on a donnés à l'association « Muco 29 » qui vendent sur EBAY pour récolter des fonds. On fait des dons aussi aux Restos du Cœur. Toutes les buvettes du stade sont tenues par des associations, des clubs (de handball, de foot...) du coin. Ils viennent avec leurs bénévoles et à la fin de la saison, on divise la caisse à part égale entre chaque club. Pour certains clubs, cela représente 3/4 de leur budget. On est dans le partage...

#### 15. Récemment vous avez permis à vos supporters de devenir actionnaires du club.

D'où vous est venue cette idée et dans quel but ?

En France, E.A.G est le tout premier club de football à lancer un tel système, qui permet aux fans des « Rouge et Noir » de devenir actionnaires de leur club préféré car nous avons des supporters dans le monde entier. Pour 40 €, chacun a pu inscrire un message avec son nom sur le mur des « Kalon » à l'entrée du stade.

# Savez-vous ce qu'est la MDPH ?



Maison  
Départementale  
des Personnes  
Handicapées



Nous faisons le point ensemble sur cet organisme qui nous concerne.

## Qu'est-ce que la MDPH ?

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est un lieu d'accueil, d'information, de conseil pour les personnes en situation de handicap. Nous y instruisons et dispensons un ensemble de droits.

Nous organisons, évaluons des besoins et des mises en oeuvre par le biais d'une équipe pluridisciplinaire.

## Nous connaissons la COTOREP

### mais moins la MDPH, quelle est la différence ?

En 2005, la COTOREP est remplacée par la MDPH, c'est un changement d'organisation. Nous donnons des droits à compensation payés par le Conseil Départemental.

## Quel est son rôle et comment ça fonctionne ?

Si vous avez besoin d'une aide technique, d'un travail adapté, ou d'une compensation, il y a un formulaire unique à remplir. Il y a une page réservée pour le projet de vie. Dès que nous réceptionnons le dossier, il est numérisé. Ensuite, il est ouvert soit en équipe soit par un médecin. Il est défini une démarche d'évaluation par le biais de la CDAPH\*. Ensuite nous statuons sur les attributions possibles.

## Qui y travaille ?

Une équipe de 50 personnes : secrétaires, coordinateurs, inspecteurs, infirmier, psychologue, ergothérapeute, chargés de mission, statisticien, informaticien, direction du travail...

## Qui vous paie ?

Le Groupement d'Intérêt Public, la Caisse Nationale de l'Autonomie, l'Etat et le Département.

## Y a-t-il des bénévoles ?

Nous avons des bénévoles ou plutôt des mandataires qui prennent les décisions : des conciliateurs. Ce sont des personnes ressource agissant dans les mesures de recours, c'est une plate-forme qui reçoit les notifications en décision.

## Quels sont les diplômes nécessaires pour travailler à la MDPH

### et y a-t-il des personnes non diplômées ?

Les diplômes nécessaires pour travailler à la MDPH sont adaptés au poste, à la fonction (Bac pro secrétariat, Licence Administration Economique et Sociale, Assistant de Services Sociaux...). Ils reçoivent des stagiaires pour apprendre le métier dans le secteur médico-social.

## Combien d'heures travaillez-vous par jour ?

Cela dépend, il y a des personnes à temps plein (35h) et des personnes à temps partiel ... Il faut pointer avec une reconnaissance digitale (7h50 par jour). Il y a possibilité de s'organiser sur une plage horaire, avec une heure de coupure à respecter.

Les reporters du RAMDAM ont désigné Patrick pour présenter l'atelier auprès des interviewés



### Quelles sont les conditions pour obtenir une reconnaissance de handicap ?

Il faut passer devant une commission (médecins, psychiatres, psychologues, assistantes sociale ...) qui évalue le handicap. Le handicap est classé en catégories.

### Peut-on obtenir un rendez-vous pour expliquer notre situation ? Si oui, quel est le délai ?

Oui, pour un accueil approfondi, le délai est relativement court. Il y a 3 niveaux d'accueils, de plus en plus précis.

### A quel âge peut-on faire une demande de reconnaissance de handicap ?

A partir de la naissance et selon les besoins. Il y a une limite d'âge dans les compensations qui sont adaptées à la demande.

### Y a-t-il une liste de maladies qui détermine un handicap, avec différents degrés ?

Non, car ce n'est pas une attribution mais une situation.

### Si une reconnaissance de handicap est refusée, quels sont les recours ?

Vous avez la possibilité de faire un recours gracieux, tous les éléments sont revus. Il peut y avoir une mesure de conciliation. Vous pouvez aller jusqu'au recours contentieux en passant par le tribunal.

### Quelle est la durée de la reconnaissance de handicap ? Y a-t-il une fin ?

Oui, majoritairement la durée est de 5 ans, certaines vont au-delà selon le handicap.

### Peut-on faire d'autres demandes comme une aide financière, matérielle, aide aux transports, ... ?

Oui, il y en a plusieurs : AAH (Allocation pour Adultes Handicapés), AEH (Allocation pour Enfants Handicapés), PCH (Prestation de Compensation du Handicap), aide humaine, technique, aménagement de véhicules ou habitation, transport...

### Une fois que vous avez reconnu un handicap, y a-t-il toujours une orientation ?

#### Si oui comment faites-vous pour la fixer ?

Il y a des grilles réglementaires.

### Qui fixe le montant des ressources à recevoir ?

Ce sont les Pouvoirs Publics ; le montant est révisé à la hausse chaque année, ou bloqué dans le cas échéant.

### Un handicapé peut-il voter ?

Oui, bien sûr !

### Une personne reconnue handicapée peut-elle travailler n'importe où ?

Oui, du moment qu'elle est compétente et recrutée.

### Quels sont les organismes qui peuvent l'aider dans cette démarche ?

Il y a Pôle emploi, CAP emploi, le centre d'orientation, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.



Les reporters dans la salle d'attente de la MDPH



### Horaires d'ouverture

Lundi de 13h30 à 16h30

du mardi au vendredi

9h30 à 12h30

13h30 à 16h30

Téléphone 02 96 01 01 80



# BLUE BIRD FAIT SON RAMDAM

Bientôt 4 ans que les reporters du Ramdam et les Blue Birds travaillent les mêmes jours aux mêmes heures, mais juste dans la salle d'à côté ! Sans se connaître ni se rencontrer ! Nous avons décidé de pousser la porte, pour découvrir le nid de l'oiseau bleu d'où s'envolent des airs mélodieux.



## 1) D'où vient le nom Blue Bird ?

Le nom du groupe Blue Bird vient d'un film (KPAX) qui se déroule dans un hôpital psychiatrique. Parfois un oiseau bleu apparaît dans le film et rend les patients heureux

## 2) Depuis quand ce groupe existe-t-il ? D'où est venue cette idée ?

Ce groupe existe depuis 2012 (5 ans). Lors d'une résidence du cirque Galapiat, un atelier « cirque et musique » est proposé. Ils ont recherché des volontaires pour les accompagner en musique. Notre musicothérapeute, Enora, a eu l'idée de poursuivre cette aventure en créant le groupe Blue Bird et depuis, l'aventure continue.

## 3) Comment votre groupe s'est-il formé ?

Pour les musiciens, s'inscrire dans quelque chose de régulier devenait intéressant. Un noyau s'est formé.

## 4) Aujourd'hui Blue Bird est un groupe de musique ou un atelier de musicothérapie ?

Les deux. D'un côté c'est un groupe de musique qui va faire un album et de l'autre c'est également un atelier thérapeutique. En effet, nous ressentons le besoin d'être entourés, guidés, rassurés par les musicothérapeutes pour pouvoir nous exprimer pleinement. Les deux vont ensemble, en symbiose.

Quand on joue, il n'y a plus de statut, on est tous des musiciens.

## 5) Combien êtes-vous ? Y a-t-il une mixité ?

Nous sommes 11. Il y a 3 femmes et 8 hommes, des musiciens, des thérapeutes et un intervenant extérieur de renom (Thomas Bocher).

## 6) Y a-t-il un ou plusieurs chanteurs ?

Il y a 2 chanteurs officiels et 2 chanteurs occasionnels.

## 7) De quels instruments jouez-vous ?

**Marc**, guitare et textes  
**Yannick**, chant, slam et textes  
**Vincent**, batterie et percussions  
**Kristen**, guitare, basse, multi instruments  
**Thierry**, chant et percussions  
**Sophia**, chant  
**Christophe**, chant et textes  
**Enora**, chant  
**Guillaume**, saxophone  
**Matthieu**, percussions  
**Thomas**, flûtes, saxophone...

## 8) Faites-vous partie de plusieurs groupes ?

Kristen fait partie d'un autre groupe.

9 )

### A quel âge avez-vous commencé à chanter ou jouer d'un instrument ?

**Kristen** depuis mes 10-11 ans, je joue du piano.

**Vincent** dès l'âge de 6 ans.

**Yannick** depuis mes 16 ans et 8 ans de conservatoire.

**Marc** depuis mes 10-12 ans.

### 10) Avez-vous une tenue de concert ?

C'est en projet.

### 11) Avez-vous un sponsor qui vous aide financièrement ?

La Fondation Bon Sauveur de Bégard : c'est une volonté institutionnelle appuyée par le Conseil d'Administration

### 12) Comment recrutez-vous de nouveaux membres dans le groupe ?

Par le bouche à oreille... Si un patient est intéressé, il peut faire une demande auprès du médecin ou de l'équipe soignante de son service. A réception d'une prescription, les musicothérapeutes le rencontrent dans le cadre d'une ou plusieurs séances individuelles et évaluent la pertinence de l'intégrer au groupe, en lien avec son projet de soin.

### 13) Quel est le style de votre musique ?

Notre style est en train d'éclorre, on y retrouve de la World, du Jazz, Rock, Reggae. Nous avons tous un univers différent avec des expériences diverses.

### 14) Composez-vous des chansons ? Si oui, comment faites-vous ?

**Yannick** : Moi, j'écris suivant l'inspiration du moment (*je fais partie d'un groupe de poésie*) et de préférence tôt le matin. Je compose ensuite la musique, ma saison propice est le printemps.

**Marc** : Moi, c'est le soir à la tombée de la nuit, souvent après une répétition.

**Kristen** : J'aime faire de l'instrumental le matin. Avant nous étions dans les reprises, aujourd'hui, c'est plus de la création.

### 15) Faites-vous des déplacements ? Si oui, pour qui jouez-vous ?

Oui nous nous déplaçons mais ça reste local : Lannion, Guingamp, dans le Trégor en général. Nous avons pour projet de nous produire dans d'autres institutions.

**A découvrir leur premier album : ATYPIK**  
Pour de plus amples informations, vous pouvez  
contacter Enora et Guillaume au 02 96 45 38 66  
En interne : 3984





## L'ESAT d'EMERAUDE ID

Voici un reportage que nous attendions depuis l'an dernier.

Il faut parfois se montrer patient quand on est un reporter. Le mot ESAT peut parfois faire peur ! Nous voulions juste nous faire notre propre opinion et vous la faire partager. André Le Courtes (*ci-dessous à droite*), Educateur Technique Spécialisé, nous ouvre les portes de ce lieu surprenant.



### Que veut dire E.S.A.T ?

Un E.S.A.T est un Etablissement et Service d'Aide par le Travail. Nous proposons du travail pour les personnes en situation de handicap, ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif.

Il y a des ateliers de savoirs fondamentaux comme le code de la route, les activités de soutien, le sport adapté...

Une des activités la plus appréciée est l'apiculture.

Mais il y a aussi de la relaxation, la participation au jardin potager et de la diététique.

### Comment ça fonctionne ?

Cela fonctionne avec une équipe de 34 travailleurs,

3 moniteurs d'atelier, 1 éducateur technique spécialisé, 1 conseillère d'éducation familiale, 1 psychologue, 1 secrétaire.

Des équipes sont constituées et réparties en plusieurs ateliers : Cosmétique - Alimentaire - Menuiserie - Espaces verts (*pour les particuliers ou les entreprises*)

Nous avons également 4 entreprises adaptées (*Restauration - Menuiserie - Nettoyage - Espaces Verts*).

Au total, ça représente 200 salariés et 34 travailleurs.

### Y a-t-il des quotas à réaliser ?

Oui, car le travail de production permet de payer toutes les charges.

### Y a-t-il un salaire pour les travailleurs ?

Oui, les différentes aides et allocations correspondent approximativement à un SMIC.

### Comment fait-on pour intégrer un ESAT ?

Il faut une reconnaissance de travailleur handicapé et une orientation M.D.P.H.

Ensuite, nous proposons de réaliser un stage et si celui-ci est concluant la personne est inscrite sur une liste d'attente. (*Les places sont peu nombreuses*).





Il faut beaucoup de rigueur pour réussir le tri des algues



Il y a aussi du travail de conditionnement



Différentes fabrications de l'atelier de menuiserie



## Les travailleurs peuvent-ils conduire des engins ?

Oui, certains ont leur permis de conduire, d'autres, le C.A.C.E.S (permis chariot élévateur).

## Y a-t-il un âge mini ou maxi pour travailler dans un ESAT ?

18 ans minimum et à 55 ans, nous pouvons demander la retraite ou continuer encore 5 à 6 ans de plus.

La moyenne d'âge des travailleurs se situe entre 40 et 45 ans mais ceux qui entrent aujourd'hui ont plutôt 20 ans.

## Un ESAT est-il un atelier protégé ?

Oui et non, je dirais que l'ESAT est un milieu protégé mais qu'un atelier protégé se situe d'avantage dans les entreprises adaptées qui font partie du milieu ordinaire.

## Depuis quand est ouvert l'ESAT d'Emeraude ID ?

L'ESAT est ouvert depuis 1983.

## L'ESAT s'adapte-t-il aux handicaps des travailleurs et si oui, avez-vous des exemples ?

Nous nous adaptons, nous adaptons le poste de travail selon la personne, nous voulons donner du confort aux travailleurs, et nous avons de nombreuses idées pour y parvenir.

## Des travailleurs logent-ils sur place ?

Non, les travailleurs rentrent chez eux en fin de journée.

## Avez-vous une section cuisine ?

Non, c'est un atelier de conditionnement.

## Y a-t-il des chefs d'équipe parmi les usagers ?

Pour des raisons d'équité et pour ne pas créer de conflits, il n'y a pas de chef d'équipe.

Les moniteurs d'atelier assurent cette fonction.

Mais, il est vrai que certains travailleurs pourraient être chef d'équipe car ils ont les connaissances et l'expérience.



L'ESAT Emeraude ID, impressionne par sa taille, par la diversité de ses productions, par la qualité de son travail, par la modernité de ses équipements, par l'accompagnement proposé à ses travailleurs. Aujourd'hui nous voyons mieux ce qu'est un ESAT et sommes rassurés sur les conditions de travail des usagers.



# L'Expression de la voix citoyenne



Monsieur Yannick Botrel  
Sénateur des Côtes d'Armor

Cette année, notre «fil rouge» est axé sur la politique et l'expression de la voix citoyenne. 2017 est une année présidentielle, nous nous intéressons donc à la personne «porte paroles» des Côtes d'Armor : le sénateur Yannick Botrel, qui a donné aux reporters du Ramdam l'opportunité de vous proposer, pour la première fois, un reportage grand format, qui nous a menés jusqu'aux coulisses du Sénat à Paris. Merci monsieur le Sénateur et votre équipe...

## Qui êtes vous, où êtes-vous né ?

Je suis M. Yannick Botrel. Je suis de la commune de Bourbriac. Je suis né tout près d'ici, à la maternité de Pabu, le 9 décembre 1951. J'ai 66 ans et actuellement j'occupe la fonction de sénateur. Professionnellement, j'ai eu une exploitation agricole au départ (aviculteur), j'avais des poulaillers jusqu'à l'âge de 57 ans. Je suis marié, j'ai des enfants qui sont grands maintenant (43 ans et 39 ans) et depuis quelques années je suis grand père. De plus, ma femme est de Trézélan et, l'été, quand elle était jeune fille, elle travaillait au Bon Sauveur.

## Où demeurez-vous ?

J'habite ma commune d'origine, Bourbriac depuis 45 ans.

## A quel âge avez-vous commencé la politique ?

J'ai commencé une carrière publique à l'âge de 25 ans, j'ai été élu conseiller municipal. J'ai tout connu dans le sens où j'ai été conseiller municipal dans la majorité puis conseiller municipal 6 ans dans l'opposition, 6 ans adjoint au Maire. J'ai une carrière où j'ai connu toutes les situations. Ça ne s'est pas fait comme ça. J'ai 41 ans de carrière depuis le 13 mars 2017 car ma première élection était le 13 mars 1977.

## A quel âge étiez-vous sénateur ?

J'ai été élu sénateur à près de 58 ans. J'ai toujours eu une carrière professionnelle « classique » jusqu'à cet âge.

## Quelle fonction occupiez-vous avant celle de sénateur ?

J'ai été aviculteur. J'ai élevé de la poulette reproductrice, de la pintade, de la dinde pendant très longtemps. A un moment, j'ai été obligé d'arbitrer. Conseiller municipal 12 ans, adjoint au Maire 6 ans et dans l'intervalle en 1992, je me suis présenté aux élections du Conseil Général. En fait, le candidat « naturel » ne souhaitait plus se présenter et donc j'ai été élu à sa place, très difficilement. Ce qui fait qu'ensuite j'ai été conseiller général (pendant 19 ans). J'ai été élu maire aussi 3 ans plus tard (en 1995 et ce aussi pendant 19 ans). J'ai quitté mon mandat de conseiller général en 2011 et celui de maire en 2014. Je suis toujours conseiller municipal.

Au Conseil Général, j'avais en charge tout un secteur qui était celui de l'aménagement rural.

Puis en 2002, je suis passé vice-président et là j'avais en charge les finances et le personnel également. En 2008, j'ai été élu Sénateur pour la première fois.

**Côtes d'Armor**  
le Département



## Pourquoi avoir choisi les Côtes d'Armor ?

Je suis d'abord un élu local. J'ai été élu dans ma commune qui fait partie du Département, donc la logique elle est là. Je suis très ancré dans le territoire.

## Avez-vous une vie privée ?

Oui, pas toujours celle que ma femme voudrait (rire). Mais c'est vrai que ce n'est pas toujours facile car souvent le weekend par exemple au lieu de rester en famille, je vais devoir aller à une cérémonie. Le weekend est souvent haché. Ce n'est pas facile non plus de garder un réseau de relations d'amis parce que très souvent les gens vous invitent à dîner et régulièrement, il faut leur dire 3-4 jours avant que finalement ce n'est plus possible. Les gens comprennent mais jusqu'à un certain point... C'est parfois compliqué d'avoir une vie privée normale. Avant, j'arrivais à gérer mon agenda comme je le souhaitais car j'étais mon propre patron, même en cumulant 3 mandats. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas car je ne décide plus de mes rendez-vous. Il y a une fonction de représentation où les gens s'attendent à nous voir. Et puis il y a des choses que je ne contrôle pas comme lorsqu'un maire a besoin de conseils car il rencontre des difficultés dans sa commune.

## Combien d'heures travaillez-vous ?

C'est difficile à dire car cela dépend de ce que l'on entend par travail mais dans ma fonction, je dirais une cinquantaine d'heures par semaine. On s'adapte au travail du moment et puis il faut prendre en compte les déplacements qui nous prennent beaucoup de temps. Ce n'est pas quantifiable, ce n'est jamais pareil. En période normale, je pars le lundi soir à Paris et je reviens soit le mercredi en début de nuit, soit le jeudi en toute fin de journée. En tous les cas, j'ai 2 ou 3 jours que je ne passe pas ici. Le vendredi est bien rempli car on a tous les rendez-vous et le lundi également car c'est le jour où l'on va régler tous les problèmes et les courriers auxquels il faut répondre. En fin d'année, on a également les cérémonies de vœux et j'aime beaucoup ces moments où le Maire s'adresse à la population et informe sur le fonctionnement de la commune, sur les raisons des choix du conseil municipal...

## Avez-vous une autre profession ?

J'ai arrêté mon métier quand j'ai été élu sénateur. Cela s'est fait progressivement. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, tout était arrêté.

## Quelle formation avez-vous suivie ? Faut-il avoir des diplômes pour être sénateur ?

J'ai été au lycée jusqu'en classe de première et ensuite j'ai bifurqué sur une année en formation agricole, au centre d'enseignement zootechnique (les métiers de l'élevage) à Rambouillet. J'ai fait une école d'agriculture et puis la bergerie nationale.

Il n'y a aucun diplôme pour être sénateur. Les parcours sont très différents suivant les personnes.

## Quel type de personnalité faut-il avoir pour occuper cette fonction ?

La formation a été plutôt continue. J'ai toujours accepté dans mes mandats d'être remis en cause. En gérant les finances de ma commune en tant qu'adjoint j'ai appris beaucoup de choses. Il n'y a pas de diplôme requis pour exercer un mandat et lorsque j'ai débuté ma Vice-Présidence au Conseil Général au niveau de l'aménagement rural, j'ai eu beaucoup de chance car le directeur m'a appris énormément de choses.

C'est un travail où il faut continuer à entreprendre, s'adapter aux responsabilités qui vous sont confiées et puis travailler pour se mettre à niveau pour être capable de comprendre les dossiers, de les défendre, d'être soi-même exigeant avec d'autres. C'est simple on apprend par le travail.

## De quel parti politique êtes-vous ?

Je suis militant socialiste depuis les années 80.

## Quel est le rôle du sénateur ? Avez-vous des pouvoirs ?

Les sénateurs sont élus par les grands électeurs à savoir les maires et les conseillers régionaux. Notre rôle est de faire du lien avec les élus et d'être un facilitateur. Nous nous devons aussi d'être proches de nos administrés pour résoudre leurs problèmes.

Etre Sénateur nous amène à travailler au Sénat. Pour ma part, je suis à la commission des finances qui siège tout le temps. Cette commission vise tous les projets du Sénat. Le budget des finances de l'Etat est divisé en 30 thèmes. Je suis chargé, avec un autre sénateur, des dossiers agricoles. Nous faisons le point sur l'exportation agricole de la France, le commerce extérieur du pays, l'efficacité des politiques, de la sécurité sanitaire, des cheptels de la Nation.



Autour de l'hémicycle du Sénat il y a des balcons où le public peut assister aux séances dans la plus grande discrétion



Le rectangle rouge représente le siège attribué au sénateur Yannick Botrel

### Est-ce du bénévolat ?

Non c'est indemnisé 5 500 € par mois et je reverse 900 € à mon parti politique.

### Combien de communes font partie des Côtes d'Armor ?

Il y en avait 373 auparavant pour 365 aujourd'hui. La tendance est à la baisse.

### Rencontrez-vous les maires des communes ? Si oui, combien de fois ?

Oui, très souvent, la moyenne est de 5 fois par semaine.

### Allez-vous à Paris pour rencontrer les autres sénateurs ou d'autres politiciens ? Si oui, que faites-vous là-bas ?

Oui, je vais souvent à Paris, je rencontre régulièrement des hommes politiques et plus particulièrement les ministres de l'éolien et de la méthanisation. J'ai vu le président François Hollande deux fois, il est venu nous rencontrer et a pris le temps nécessaire.

### Serait-il possible de vous voir en action ?

Les commissions ne sont pas publiques, au Sénat nous n'avons que deux minutes pour poser nos questions.

C'est quand je suis dans les communes que vous pouvez me voir.

### A quel endroit vous réunissez-vous ?

Nous nous réunissons dans la salle de la commission et la salle des séances.

### Où passez-vous le plus de temps ?

La moitié du temps ici et l'autre à Paris.

### Qui vous finance ?

Le Sénat a un budget alloué par l'Etat

### Avez vous un site internet ?

Oui : [www.yannickbotrel-senateur.fr](http://www.yannickbotrel-senateur.fr)

Monsieur Yannick Botrel à sa permanence de Ploumagoar et les reporters avant le reportage sur le Sénat



### Comment pouvons-nous vous rencontrer ?

**Avez-vous une secrétaire personnelle ? Une équipe ?**  
L'Etat m'attribue la somme mensuelle de 7 500 € pour composer mon équipe. J'ai une personne à temps plein à Paris et deux mi-temps ici à Ploumagoar.

### Combien de temps dure le mandat d'un sénateur ?

Tout sénateur est élu pour 6 ans et peut être réélu deux fois.

### Pouvez-vous cumuler plusieurs mandats ?

Non.

### Par qui êtes-vous élu ?

Nous sommes élus par 1750 grands électeurs, les 5 députés, les 16 conseillers généraux, les 54 conseillers départementaux et les conseillers municipaux.

### Comment vous déplacez-vous ?

#### Avez-vous un chauffeur ?

Non, pas de chauffeur, je me déplace en voiture, train avion.

### Etes-vous le seul sénateur dans les Côtes d'Armor ?

Nous sommes trois dans les Côtes d'Armor, c'est proportionnel au nombre d'habitants dans le département.

### Combien êtes-vous en France ?

357.

### Où trouvez-vous le financement pour le budget des Côtes d'Armor ?

Nous n'avons pas de budget, nous ne gérons pas d'argent. Par contre, il y a une réserve parlementaire de 150 000 €.

### Qui a-t-il au-dessus de sénateur ?

Rien, il n'y a pas de hiérarchie.

### Aurez-vous une retraite ?

Oui, dans 3 ans, j'aurai une retraite de sénateur.



*Afin d'approfondir notre reportage sur la fonction de sénateur, nous avons été invités à pousser la porte du Sénat en la compagnie de Brice notre guide passionné et passionnant sans oublier Virginie étudiante à Sciences Politiques.*

# Objectif Sénat



C'est la première fois que les reporters du Ramdam partent si loin pour réaliser un reportage. La joie et la bonne humeur nous accompagneront durant tout le séjour.

## Jocelyn

Il y a un endroit qui m'a marqué tout particulièrement, il s'agit de la salle «du livre d'or» ! Cette pièce, avec les ornements en feuilles d'or, reflète la richesse de l'époque de la royauté française. J'appréhendais ce haut lieu de la politique française synonyme de bourgeoisie et de puissance mais finalement, je me suis senti à l'aise et content d'avoir vu ces hommes qui œuvrent pour notre pays.

## Patrick

Moi qui suis sensible à l'art, j'ai été ébloui par la beauté des tableaux et la finesse des décors. Je me suis senti protégé par les moyens mis en oeuvre pour assurer notre sécurité. Je tiens à mettre en avant la simplicité de Brice, adjoint de Mr Botrel, qui nous a fait voyager à travers l'histoire de ce lieu. J'ai pensé à ma soeur, qui demeure à Paris, je comprends aujourd'hui qu'elle ne puisse venir me voir aussi souvent que je le souhaiterais. J'ai oublié pendant ces deux jours ma maladie, l'hospitalisation, mes médicaments.

## Françoise

Ce reportage m'a beaucoup plu. J'ai été impressionnée par l'éloquence des hommes politiques et les règles à respecter dans l'hémicycle. J'ai effectué la visite en fauteuil roulant et j'ai apprécié l'accueil et l'attention portée à mon égard. Je remercie le responsable de la sécurité.

## Claude

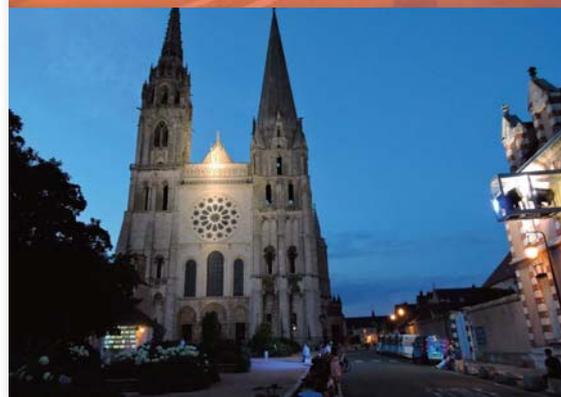
Malgré mes appréhensions, j'ai bien vécu ce séjour. Comme les autres reporters, le lieu m'a impressionné ainsi que le travail des politiques. J'ai remarqué que chaque sénateur avait un temps de parole de 2 minutes. Ce temps est court mais nécessaire au bon fonctionnement des échanges entre les différents protagonistes. En ce moment, Paris est en «alerte attentats» et voir des soldats en armes m'a fait peur. Cependant, j'ai surmonté ce stress car je connais la raison de leur présence et les accompagnateurs étaient là pour moi. J'ai apprécié notre passage à Chartres. Nous avons eu la chance de voir un spectacle féerique de son et lumière, de manger au restaurant et de découvrir les charmes de cette ville.

## William

Je suis ravi d'avoir eu la chance d'assister à une séance dans l'hémicycle. C'est une bonne expérience, intéressante à voir et à entendre. Je me souviens d'avoir déjà assisté à une séance quand j'étais collégien. La nuit passée en mobil-home m'a rappelé le bon temps où j'étais forain. Ce séjour m'a fait beaucoup de bien. D'après les reporters, je me suis ouvert davantage et je dirais en fait que non, ils m'ont juste découvert. J'aurais aimé que ce voyage dure plus longtemps afin de pouvoir visiter la Tour Eiffel et l'intérieur de la Cathédrale de Chartres.



Voici nos deux pilotes Matthieu et Christophe. Alors Matthieu, comment conduisent les parisiens ?



## Un lieu chargé d'Histoire

Après la Révolution, le bâtiment devient le siège du pouvoir royal. A cette époque, le Roi de France, Henry IV, gouvernait tout le royaume et prenait des décisions importantes pour l'ensemble du pays. Il se trouve qu'historiquement cela n'a jamais été le cas. En effet, le Roi n'a jamais siégé ici, puisqu'il a été assassiné avant la fin de la construction du bâtiment. Le palais en cours de construction était destiné à loger une partie de la famille royale mais le siège du pouvoir royal est resté au Louvre. Puis, Louis XIV a fait déménager la Cour à Versailles.



De sa construction au début du 17<sup>ème</sup> siècle, à la Révolution Française, ce bâtiment a été en quelque sorte une résidence pour la famille du Roi. Lors de la Révolution Française, de 1789 à 1799, pendant 10 ans le bâtiment va un peu tomber dans l'oubli. Il deviendra une prison. On peut encore y voir dans les pierres les marques des barreaux. En 1799, c'est le troisième changement de vocation et d'utilisation pour le bâtiment. Napoléon qui n'est pas encore Empereur, mais Consul, décide d'en faire un siège parlementaire. Il va créer une assemblée qui va siéger ici. On l'appelle «la Haute Assemblée» car en France il y a deux assemblées, l'Assemblée Nationale et le Sénat.

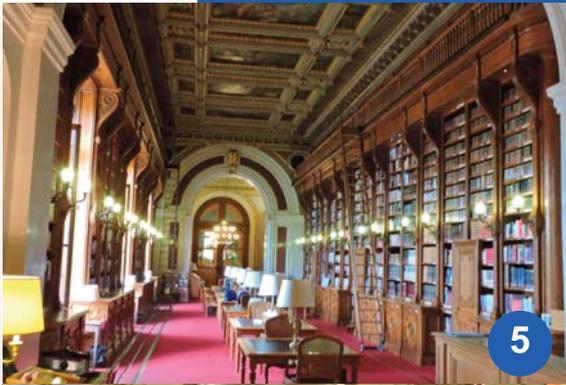
Napoléon a également construit l'escalier d'honneur (*photo n°1*). Il n'est pas lié à la période de Marie de Médicis. En fait, Napoléon rencontre un problème. Lorsqu'il a décidé de créer un parlement, il a fallu y mettre un hémicycle pour y faire rentrer tous les parlementaires et ainsi modifier le bâtiment. Il est donc normal de retrouver à la fois beaucoup d'éléments liés à Marie de Médicis, c'est à dire à l'époque de la royauté française du 17<sup>ème</sup> siècle, et beaucoup d'éléments qui sont liés à la période napoléonienne.



### La salle des conférences (photo n°2) :

C'est dans cette salle qu'ont été rédigés les fameux «Accords de Paris». Lors de la conférence pour la paix de 1917, la plupart des dirigeants du monde se sont réunis pour signer les traités de paix qui ont mis fin à la première guerre mondiale. Avant l'Empire, sous Napoléon, cette salle s'appelait «la galerie du trône» car Napoléon siégeait ici. Le bâtiment a deux époques de construction. Ici nous sommes dans la partie napoléonienne, pendant laquelle le bâtiment a connu beaucoup de modifications. En effet, comme lu plus haut, Napoléon va y introduire un hémicycle. Pour cela, il va devoir repousser les murs de 30 mètres. A l'origine, cette salle était composée de trois pièces différentes. Au milieu se trouvait l'escalier d'honneur. Sous la royauté, l'étage noble était au 1er étage et les domestiques au rez-de-chaussée. Le jour où est installé l'hémicycle, il n'y a plus de place pour l'escalier d'honneur. Dès lors, il sera déplacé dans une autre partie du palais. En France, c'est la seule construction de cette époque où vous verrez un escalier d'honneur qui n'est pas centré dans la bâtisse. Au niveau de la décoration, vous pouvez voir que c'est très beau, très chargé. Napoléon est quelqu'un de très fier et qui aime se mettre en avant. On retrouve le «N» de Napoléon un peu partout, sur son trône (*photo n°3*), juste au dessus des fenêtres avec la couronne (voir *photo n°4*). Au niveau de la grande coupole, au centre de la pièce, au dessus du magnifique lustre, vous pouvez apercevoir un portrait de Napoléon. Symboliquement, cela veut dire qu'il est au centre de la pièce. Cette coupole fait écho aux deux autres coupoles situées de part et d'autre de la pièce qui représentent des personnages très importants de l'Histoire de France. Globalement, vous avez la dynastie des Mérovingiens, celle des Carolingiens, les Capétiens et les Bourbons. Ce sont les 4 dynasties de rois les plus importantes qui ont régné en France.





**La bibliothèque du Sénat (photo n°5) :**

Elle regroupe 28 km de livres au total. Elle est organisée en trois parties. Il y a une bibliothèque classique, comme vous en connaissez, où l'on achète des livres régulièrement. Le fonds de livres est renouvelé tous les mois et mis à disposition des sénateurs.

Une autre partie regroupe les textes de lois. Comme vous le savez, le Sénat les vote et ici nous retrouvons les tables de lois dans leur intégralité.

Enfin, il y a également une fonction historique où l'on conserve des originaux très précieux que l'on entretient. On peut également retrouver d'anciens croquis comme ceux de la campagne d'Egypte de Napoléon, époque qui l'a beaucoup fasciné.

**Photo n°6**

Vous pouvez voir ici Jocelyn représentant le président du Sénat avancer fièrement au milieu d'une haie d'honneur de gardes républicains sabres au clair pour aller sur le plateau afin d'y présider la séance. En effet, à chaque première séance publique hebdomadaire, la garde républicaine rend les honneurs au président du Sénat. Les bustes représentent des personnages de la première République (La Fayette, Jules Ferry créateur de l'école moderne...).



**La salle du livre d'or ! (photo n°7) :**

Sous Louis Philippe, le Sénat s'appelait «la chambre des pairs». C'était le Roi qui désignait les personnes qui y siégeaient. On appelle cette pièce la salle du livre d'or car une fois désignés, les pairs devaient signer le livre d'or. Ce livre se trouve à la Bibliothèque Nationale de France. La décoration provient des appartements de Marie De Médicis. Au niveau historique, c'est intéressant car cela montre la richesse de cette famille de banquiers florentins qui a régné sur la ville pendant plusieurs siècles. On peut apercevoir deux couleurs principales sur les murs. La première, la couleur or, avec les nombreuses feuilles d'or que l'on retrouve partout dans le bâtiment (**2 kg de feuilles d'or sont disposés dans cette salle**). La seconde, la couleur bleu. Il s'agit d'un bleu profond, le bleu de l'emblème de la famille De Médicis. Cette couleur était signe de richesse à l'époque. En effet, le jean n'a pas été inventé, c'est à dire que le pigment pour faire le bleu (le bleu de Gênes) n'existe pas. Pour obtenir cette couleur, on est obligé de concasser, de broyer une pierre semi-précieuse qui s'appelle le Lapis Lazuli. Ensuite, on récupère la poudre. Il a fallu des tonnes de cette pierre semi-précieuse pour décorer la salle du livre d'or. Au niveau des peintures qui ornent le plafond, vous pourriez voir de grandes fentes car il s'agit de peintures sur bois. Aujourd'hui, cette salle n'a plus d'utilité si ce n'est pour les visites.



**Photo n°8 :**

La cour intérieure du Sénat est protégée par de nombreux gendarmes. Les hommes politiques y sont attendus par leur chauffeur.

**Le Sénat est un bâtiment classé monument historique. Il est donc obligatoire de l'entretenir comme il l'était à l'époque. Le budget de rénovation frôle les 300 millions d'euros par an.**

**Le Sénat n'est pas un musée et la plupart des lieux et mobiliers sont utilisés. Pour rénover une des nombreuses banquettes il faut déboursé environ 40 000 €... il y a tant à faire... pour entretenir ce lieu, patrimoine de tous les français.**



Nous sommes les reporters de l'hôpital de jour de Saint Vincent. Pour notre premier reportage, nous avons choisi de vous présenter L'Ecocentre de Pleumeur-Bodou.

Nous avons contacté David aux salles culturelles pour lui parler de notre projet. Nous avons rencontré les reporters du Ramdam qui nous ont fait partager leurs expériences.

Pour réaliser ce reportage, nous avons formé deux groupes de reporters composés de patients et soignants, afin de croiser les regards et les avis sur le sujet.

L'Ecocentre se situe à Pleumeur-Bodou et il est ouvert depuis 2015.

Nous avons décidé de nous rendre dans ce lieu afin de découvrir ce qu'est l'Ecocentre et comment il se constitue.

Les 3 grands espaces thématiques du site sont :

- Le potager des harmonies
- Le chemin de l'énergie
- Le sentier nature (le land art)

## LE POTAGER DES HARMONIES

Les principes du jardin écologique sont de se nourrir sainement, de composter, d'économiser l'eau et de respecter le vivant.

Ce potager est composé, entre autres, de contenants insolites, utilisés pour les plantations et semis (baignoire, lits, bottes de paille, serre géodésique, composteurs). Nous avons pu y voir des oignons, de la rhubarbe, des pommes de terre, des choux-fleurs, des herbes aromatiques.

Cet espace utilise la permaculture qui est une méthode globale qui vise à concevoir des systèmes en s'inspirant de l'écologie naturelle et de la tradition, ainsi que l'agroécologie.

## LE CHEMIN DE L'ÉNERGIE

Le but de cet espace est de familiariser les personnes avec les différents types d'énergie et ce depuis le début des temps : l'eau, le feu, l'air et la terre.

Nous avons pu nous intéresser à nos besoins, nos habitudes quotidiennes et nos gaspillages. L'Ecocentre nous a permis de prendre conscience que de nouvelles habitudes de vie sont à mettre en place : tri des déchets, compost, récupération des eaux de pluies, panneaux solaires, éoliennes, géothermie, aérothermie, énergie hydraulique, barrage ....et à plus grande échelle, de comprendre que ces 4 éléments permettent la production d'énergies propres et de diminuer la consommation des énergies fossiles.



## LE SENTIER NATURE :

Le but de cet espace est de faire découvrir aux visiteurs la nature sous un œil créatif en prenant le temps d'observer et de découvrir le petit monde secret abrité par une jeune forêt.

Il est composé de moulins, de chouettes et de constructions avec des matériaux de la nature...

Nous avons ressenti un petit coin de tranquillité, un contact et une harmonie avec la nature, une création originale très bénéfique pour l'homme et le savoir, apportant de la détente, une aide à la guérison tout en puisant de l'énergie dans la nature.

### Les différents ressentis

**Rosine** : Ca m'a amené de la détente en regardant des nids, des lits, des quilles, des balançoires, des pneus, des plantes, de la menthe, un restaurant rapide, des plantes vertes, des jeux en bois. J'ai découvert des toilettes sèches que je n'avais jamais utilisées sauf en camping peut être avant....

**Didier** : J'ai vu différents panneaux dans un champ près du radôme de Pleumeur-Bodou. Il présentait des notions de botanique, d'écologie, de physique, de l'histoire, de l'humanité. Le nom des plantes nous parle surtout de plantes sauvages qui ont une véritable importance dans la nature. Après nous avons parlé de physique avec la mesure de l'énergie ainsi que de l'histoire des énergies renouvelables et de leur avenir. Le pétrole et le charbon sont à remplacer par le solaire.

**Patrick** : J'ai beaucoup aimé découvrir les différentes espèces comme les navets, fraisiers, menthe et ciboulette. Les jeux de pistes m'ont plu ainsi que les jeux pour se divertir comme l'arc avec cible, la canne avec les boules, le bowling, la dame avec élastique et les billes avec des trous...

**Christophe** : Nous avons visité un potager comprenant des potirons, de la rhubarbe, des choux, des oignons, des pommes de terre plantés dans des baignoires. Il y avait également des jeux en forêt, un chamboule tout, jeux en bois, billard, labyrinthe, billes ainsi que des lutins et animaux en bois.

**Jocelyn** : Je me suis senti à l'aise et apaisé par la nature. Je comprends mieux les sujets sur l'Ecocentre. Je suis satisfait, j'aime de plus en plus la nature.

**Alexandre** : Lors de cette journée, nous nous sommes promenés dans un jardin et avons visité un bois. Nous avons vu différentes variétés de plantes, qui poussaient à l'air libre et dans les serres.

**Equipe soignante** : Moment ludique et instructif. Echange avec les animateurs de l'association qui nous ont expliqué le comment et pourquoi de cet écojardin. Cadre bucolique et zen, en harmonie avec la nature, expliquant simplement les forces de la nature et faisant comprendre les bienfaits de l'écologie sur notre avenir. L'investissement et l'intérêt des patients lors de cette journée nous encouragent à renouveler ce genre de sortie.

Ce reportage nous a permis d'apprendre beaucoup de choses sur la nature et donné l'envie de le partager.



Les reporters de Saint-Vincent

# Mon Ramdam pour

Le cheval est apparu à la Préhistoire, 60 millions d'années avant l'Homme. Le premier cheval reconnu par les scientifiques est un petit mammifère de 35 cm au garrot qui pèse 5.5 kg.

Eohippus (photo 2) nommé Cheval de l'aube, est le descendant des Condylarthres (photo 1), ancêtre de tous les ongulés.

Après 59 000 000 d'années d'évolution et d'adaptation à son environnement, le petit mammifère originel devient le cheval que nous connaissons aujourd'hui.

Il y a approximativement 20 000 ans, l'homme de Cro-Magnon peint régulièrement des chevaux dans sa grotte.

A cette époque, le cheval est une proie et ce, depuis un million d'années. Ce n'est que depuis 6 000 ans, que le cheval est domestiqué par l'Homme.

Aujourd'hui, il existe de nombreuses races et plusieurs types de chevaux. Il y a le cheval léger, de selle ou d'attelage, le cheval de trait utilisé pour l'agriculture. Le poney est, quant à lui, un cheval de moins d'un mètre cinquante au garrot.

Outre toutes les autres races de chevaux, nous entendons également parler de Pur-sang, Demi-sang, Arabe, Anglo-Arabe, Selle Français...

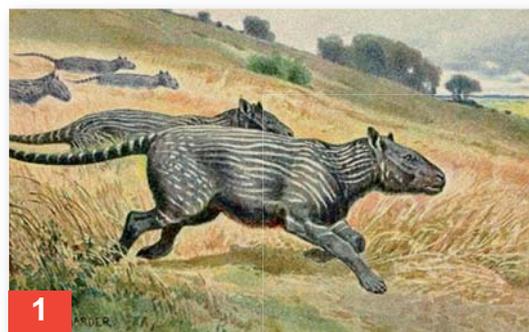
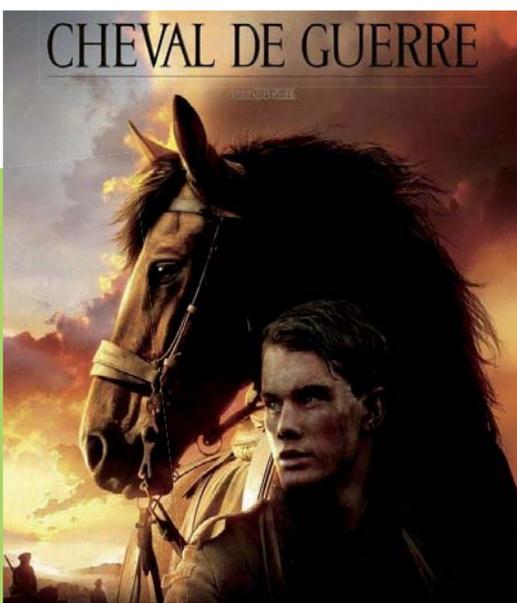
Le cheval arabe serait la source de toutes les autres races.

L'anglo-arabe est le mélange de deux races : le pur-sang (chevaux de courses) et l'arabe.

Le Selle Français est un demi-sang, c'est-à-dire le mélange de races différentes. Il est utilisé pour les courses d'obstacles.

Cet animal émotif, peureux et très intelligent, a servi pendant plusieurs siècles à faire la guerre. Il est l'emblème de la force et de la conquête, comme le plus célèbre cheval de l'histoire : Bucéphale cheval d'Alexandre le Grand. Connaissez-vous peut être, l'un des plus beaux film de Steven Spielberg **«Cheval de Guerre»** qui rend hommage aux 8 millions de chevaux sacrifiés pendant la Première Guerre Mondiale (à voir ou revoir) ?

Plus pacifiquement, il n'y a pas si longtemps, le cheval était utilisé pour l'agriculture où il remplacera petit à petit les bœufs (pour être finalement remplacé par les tracteurs), pour le transport fluvial également, afin de guider et tirer les péniches dans les canaux.



Le cheval était indispensable pour tout transporter dans les villes : matériaux de construction, charbon, ravitaillement des magasins, pour les enterrements etc., mais également pour les attelages privés comme les diligences, calèches. Des métiers ont été créés pour son entretien : palefrenier, maréchal-ferrant...

Dans le sport et le loisir, le cheval redevient à la mode. C'est en France, le 3<sup>ème</sup> sport où l'on compte le plus grand nombre de licenciés.

Le cheval devient un «outil» thérapeutique auprès des personnes en situation de handicap par le biais de l'équithérapie ou l'équitation adaptée. Nous passons la plume aux reporters de l'hôpital de jour de Paimpol qui souhaitent partager leur expérience sur le sujet.

# un Cheval !



## GWENOLA, MONITRICE D'ÉQUITATION

A l'âge de 7 ans, Gwenola débute le poney dans un centre équestre proche de Rennes. Aujourd'hui, c'est elle qui transmet sa passion au public qu'elle reçoit.

Pour en arriver là, elle a appris à connaître et comprendre l'animal. Au fil du temps, Gwenola a accueilli des enfants et des adultes en situation de handicap. Ne pouvant pas être formée à l'équithérapie, qui demande une formation initiale de thérapeute, Gwenola s'oriente vers l'équitation adaptée. En plus de son monitorat, elle s'est formée par l'intermédiaire du CREB (Comité Régional d'Equitation Bretagne). Cette formation concrétise, optimise l'encadrement et la pédagogie auprès des personnes souffrant d'un handicap.

## L'équitation adaptée

A l'hôpital de jour enfants de Paimpol, se tient un groupe de paroles. C'est un lieu d'échange, sécurisant, dans lequel la parole est libre mais non obligatoire. Pour faciliter une cohésion de groupe, il leur a été proposé de devenir journaliste d'un jour.

### LES CHEVAUX DU COAT

Le centre équestre est niché au cœur d'une forêt de pins bordée par le Trieux sur la commune de Plourivo.

Il héberge 22 chevaux/poneys et 1 ânesse.

Un cheval demande beaucoup de caresses et d'assurance de la part de son cavalier. Les poneys et chevaux de Gwenola vivent ensemble. Ils ont besoin d'espace pour pâturer et se nourrissent de foin l'hiver. Le saviez-vous ? A l'état sauvage un cheval passe entre dix et quinze heures par jour à manger !

Le centre équestre est labellisé **Equi Handi Club**.

### L'ÉQUITATION ADAPTÉE

Tous les cavaliers peuvent monter les chevaux du Coat. En revanche, Gwenola adapte la monture en fonction de la problématique de chaque personne. Grâce au temps passé avec eux et ce que l'on appelle le débouillage (apprendre au cheval à porter un cavalier sur son dos, à être sellé, à ne pas avoir peur du bruit des véhicules...), elle connaît le caractère de ses chevaux, leurs qualités comme leurs défauts.

Les séances sont ritualisées. On s'équipe d'un casque, puis on va chercher les poneys au pré. Vient le temps du pansage avec l'étrille, le bouchon et la brosse douce.

Puis on prend le matériel nécessaire à notre monture. La sellerie est le lieu de rangement de tout le matériel. Pour faciliter le repérage des cavaliers, des pictogrammes sont utilisés. Gwenola utilise du matériel spécifique adapté au handicap.

Le contenu des séances est toujours différent. En plus de l'apprentissage classique en manège, elle propose plusieurs disciplines telles que la voltige, la calèche et les ballades en forêt.

Le cheval, utilisé comme médiateur, aide son cavalier à prendre confiance en lui et à faire confiance aux autres. Une fois cette première étape franchie, il peut alors « lâcher prise ». Mais il reste nécessaire d'être attentif, de respecter les consignes et d'être à l'écoute de son cheval.

« L'équitation adaptée c'est apporter du bien être avec les chevaux ».



### Les reporters témoignent...

« Parfois je devais me mettre à genoux, à l'envers, allongé. J'avais peur de tomber mais je ne voulais pas rester peureux. Grâce à mon poney, j'ai surmonté ma peur et j'ai réussi à avoir un peu plus confiance en moi ».

« Ça va faire ma deuxième année de poney chez Gwenola, je suis plus posé. J'ai réussi à avoir mon galop 1 ».

« Plusieurs enfants ont commencé l'équitation adaptée avec l'hôpital de jour et ont continué ensuite en activité extra-scolaire, dans un groupe ordinaire mais avec l'accompagnement bienveillant de Gwenola ».

« Si pour nous, soignants, il est parfois difficile de quantifier la qualité des soins que nous apportons aux enfants, les voir toucher et sourire au contact du poney nous conforte dans l'idée qu'ils retirent d'évidents bénéfices de cette médiation ».





**Yannick KERLOGOT**  
Député de la 4<sup>ème</sup>  
circonscription des  
Côtes d'Armor

## Rencontre avec notre nouveau député



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

### 1. Depuis quand êtes-vous Député ?

Je suis Député depuis le 26 juin 2017, à l'issue des élections législatives (2<sup>ème</sup> tour). En fonction, depuis plus de 3 mois.

### 2. Où travaillez-vous ?

Je travaille à Paris du mardi au jeudi sur l'écriture des lois, puis le reste de la semaine j'accueille les personnes à ma permanence sur Guingamp. Je gère 104 communes dans les Côtes-d'Armor (*de Saint-Nicolas du Pélem, en passant par Lanvollon jusqu'à Plestin-les-Grèves*).

Mon équipe parlementaire se compose de Julie (sur Paris), d'Isabelle et de Boris pour Guingamp. Mon travail consiste à écouter, recevoir les personnes du territoire, de la circonscription.

### 3. Avez-vous un bureau personnel ?

Oui, à Guingamp et à Paris.

### 4. Quel rôle avez-vous en tant que Député ?

Le député a trois fonctions : la première fonction est de construire une loi. La deuxième est de contrôler le gouvernement.

La dernière fonction est d'évaluer.

On pense qu'un député représente sa circonscription, mais en réalité non, nous sommes des députés de la République même si nous défendons les causes de notre territoire.

### 5. Quelle formation faut-il pour être député ?

Il n'existe pas de formation pour devenir un député ; il faut juste aimer la politique, avoir envie de défendre le bien commun de la population, aimer lire, aimer les personnes.

### 6. Qui êtes-vous ? Où êtes-vous né ?

Je m'appelle Yannick Kerlogot, je suis un ancien instituteur de primaire (Français/Breton). J'ai exercé cette fonction pendant 20 ans. J'habite à Guingamp, né à Saint-Brieuc. J'aime parler breton, notamment au début d'un discours important.



### 7. Quel âge avez-vous ?

47 ans.

### 8. A quel âge avez-vous commencé la politique ?

L'élément déclencheur qui m'a fait mettre un pied dans la politique, fût la joie de mes parents suite à l'élection de François Mitterrand. A l'âge de 29 ans, j'ai intégré le parti Europe Ecologie Les Verts pendant 10 ans. Après avoir quitté le parti, j'ai continué à faire de la politique indépendamment.

### 9. Quelle fonction occupiez-vous avant celle de Député ?

J'ai été conseiller départemental en direction du volet social (handicap, RSA ...), et conseiller municipal sur la commune de Guingamp et le suis encore actuellement.

### 10. Combien d'heures travaillez-vous ?

Je ne compte pas mes heures, je suis passionné par mon travail.

### 11. Avez-vous une autre profession ?

Non, je consacre tout mon temps à la fonction de Député.



## 12. Rencontrez-vous les maires des communes ? Si oui, combien de fois ?

J'essaie de voir régulièrement les maires des 104 communes que je gère. Sinon, nous pouvons échanger à distance, notamment par téléphone.

## 13. Allez-vous au Sénat ? Si oui, pourquoi ?

Non, les députés se réunissent à l'Assemblée Nationale.

## 14. Pour qui travaillez-vous ?

Je travaille pour le bien commun de la population.

## 15. Où se situe votre fonction par rapport aux maires et aux sénateurs ?

Ma fonction se situe entre les deux : la fonction de maire, et la fonction de sénateur.

## 16. Quelles différences y a-t-il entre un député et un sénateur ?

Le travail d'un député est équivalent à celui du sénateur ; la différence est que je suis élu par les électeurs et non par les grands électeurs.

## 17. Avez-vous un rôle au niveau des lois ?

Oui, je propose des lois à l'Assemblée Nationale.

## 18. Peut-on rencontrer un député ? Avez-vous un site internet ? Une secrétaire personnelle ? Une équipe ?

Oui, il faut prendre un rendez-vous par téléphone. Mon site internet est toujours en cours de création. J'ai deux secrétaires, une à Guingamp et une à Paris.

## 19. Combien de temps dure le mandat d'un député ? Peut-on les cumuler ?

Le mandat dure 5 ans, cumulable trois fois.

## 20. Comment vous déplacez-vous ? Avez-vous un chauffeur ?

Lorsque je suis à Paris, je me déplace à pied et utilise les transports en commun. A Guingamp, mon moyen de déplacement est la voiture, je n'ai pas de chauffeur.

## 21. Êtes-vous le seul député dans les Côtes d'Armor ?

Non, dans les Côtes-d'Armor nous sommes cinq députés, avec, pour chacun, une circonscription à gérer (Lamballe, Loudéac, Lannion, Saint-Brieuc, Dinan).

## 22. Combien de députés êtes-vous en France ?

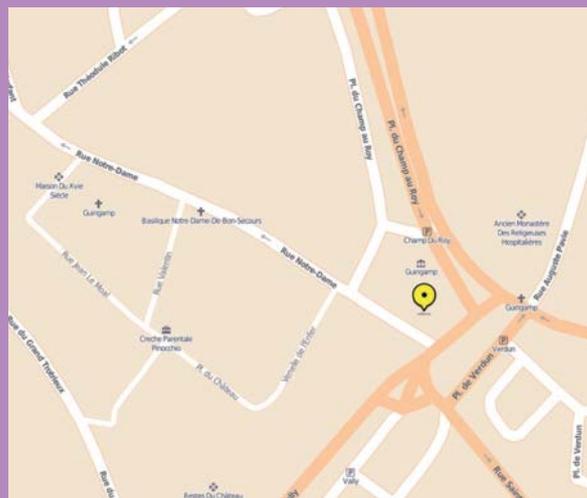
Nous sommes 577, depuis que nous sommes sous le régime de la cinquième République (1958).

## 23. Qui a-t-il au dessus de député ?

Au dessus du député, se trouvent les sénateurs, les ministres, le Président.

## 24. Aurez-vous une retraite de député ?

Oui, depuis la création de la loi sur la « moralisation de la vie publique », la retraite des députés est inscrite dans le droit commun. Autrement dit, par volonté d'universaliser les régimes de retraite.



**Yannick KERLOGOT**

Député / Kannad

Permanence :

16 place du Champ au Roy

22200 Guingamp

02 96 12 15 23

Le Centre Hospitalier de la Fondation Bon Sauveur de Bégard a fêté ses 160 ans : **1500 visiteurs cette année !**

## 1. Les Journées du Patrimoine, c'est quoi ?

Ces journées sont un moment privilégié permettant aux Français de visiter leur patrimoine national : monuments, églises, théâtres, châteaux, mais aussi des demeures privées, des banques, des tribunaux, des préfectures, palais de justice, hôtels de ville, chambres de commerce..., toutes sortes de bâtiments qui, habituellement, sont fermés au public ou peu fréquentés par lui.

## 2. Qui a inventé les Journées du Patrimoine ?

Les premières Journées du Patrimoine ont été lancées en 1984 par le ministère de la Culture française, à l'initiative du ministre Jack Lang, sous le nom de « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques », le troisième dimanche de septembre.

Redevenu ministre de la Culture en 1992, Jack Lang les rebaptise « Journées nationales du Patrimoine ».

En 1991, le Conseil de l'Europe institue officiellement des « Journées Européennes du Patrimoine ».

## 3. Est-ce français ou international ?

En 2010, cinquante états organisent dans leur pays des manifestations dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

## 4. Pendant ces journées que pouvons-nous visiter gratuitement ? Ou en payant ?

Ces manifestations locales, dont les dates s'étalent de fin août à début novembre, permettent la découverte de nombreux édifices et autres lieux qui ne sont souvent qu'exceptionnellement ouverts au public, ou de musées dont l'accès devient alors exceptionnellement gratuit ou à prix réduit.

Contrairement à une idée très répandue, les ouvertures ne sont pas obligatoirement gratuites.

La gratuité est presque systématique dans les monuments publics dépendant de l'État et les musées ayant le label Musée de France. En ce qui concerne les domaines privés ou ceux qui dépendent de collectivités locales ou d'établissements publics, les tarifs sont laissés à l'appréciation des propriétaires des lieux.

## 5. Est-ce tous les ans ?

Ces Journées du Patrimoine sont lancées chaque année le troisième week-end du mois de septembre en France.



- 1) M. Trouvé - Secrétaire Générale
- 2) Docteur Barret - Administrateur
- 3) L. Alperin - Responsable des Affaires Financières
- 4) C. Henry - Arthérapeute
- 5) M. Sannier - Monitrice éducatrice & G. Durand
- 6) Y. Botrel - Sénateur
- 7) Défilé de voitures anciennes
- 8) De gauche à droite : J.-Y. Jaguin, Adjoint au Maire de Bégard / P. Le Goff, Maire de Pédervec / C. Bernard, Vice-Conseillère départementale / Y. Botrel, Sénateur / P. Conan, Directeur Général de la Fondation Bon Sauveur / Y. Kerlogot député de la 4<sup>ème</sup> Circonscription des Côtes d'Armor.
- 9) Le concert d'orgue, bombarde, chant et harpe celtique dans la chapelle
- 10) La carte du monde par Stéphanie Pommeret, artiste plasticienne.

# Et demain ! Quel avenir pour la Fondation Bon Sauveur ?



M. Pascal Conan, Directeur Général,  
nous livre sa vision du futur pour la Fondation Bon Sauveur

La Fondation veut être proche des gens, travailler de plus en plus au domicile des patients ou proche de chez eux.

Il y a 160 ans, on créait des grands établissements qui sont aujourd'hui vides. Dans ces bâtiments, on accueillait beaucoup de personnes. Aujourd'hui, on ne fait plus ça et demain on le fera encore moins. Ce virage est possible notamment grâce à l'évolution des prises en charge médicamenteuses. Ces nouvelles conditions améliorent le confort des patients et leur permettent de rester plus facilement à domicile.

Prenons l'exemple des personnes âgées. Si un professionnel apporte le repas et le traitement à domicile, ces personnes pourront rester chez elles plutôt que d'aller dans une structure adaptée dans lesquelles nous manquons actuellement de places.

Il faut être plus proche des gens. L'avenir de la Fondation se tourne de plus en plus vers le développement de services au plus près des gens.

**L'HUMAIN** est donc au centre des réflexions. La Fondation Bon Sauveur se veut plus **PROCHE** des patients. Pour cela, elle **INNOVE** avec l'appui de différentes structures extérieures réparties sur l'ensemble du Département (les Centres de Consultations Psychologiques pour adultes, enfants et adolescents, CMP/CMPEA).

**A** l'occasion des Journées du Patrimoine, les reporters du Ramdam se penchent sur une question essentielle : quel avenir pour la Fondation ?

A cette occasion, nous avons le plaisir et l'honneur de recevoir le Directeur de l'hôpital, M. Pascal Conan pour répondre à cette question.

**Reporters du Ramdam** : « Quel avenir pour la Fondation ? »

**M. Conan** : « La Fondation a un avenir évident. Elle va continuer à se développer et à exister.

# Recette facile

## Potage Potiron Châtaigne



### Étape 1

Mettre tous les légumes dans la cocotte sauf les châtaignes.  
Saler, poivrer.  
Porter à ébullition et attendre 7 minutes.

### Étape 2

Cuire les châtaignes à part dans de l'eau, les égoutter et les peler.

### Étape 3

Mixer le tout et rajouter si vous le souhaitez de la crème fraîche.  
Verser... et à table !



## Que me faut-il pour cuisiner ?



1kg de potirons



2 carottes



1 oignon



100gr de châtaignes



Poivre



Sel



Coriandre



1 mixeur plongeant



1 blender chauffant



1 cocotte



1 couvercle



1 mixeur

## Les infos nutritionnelles :

Le potiron est un cucurbitacée, que l'on trouve principalement en automne et en hiver.

Son apport nutritionnel le classe dans la famille des fruits et des légumes (95 % d'eau, 2 % de sucre, 2 g de fibres).

La couleur orange de sa chair est due à la présence de carotène (précurseur de la vitamine A), 100 g de potiron cuit apportent environ 40 % des besoins en vitamine A.

Cette vitamine influe sur la qualité de la vision, de la peau et des muqueuses, et a un rôle antioxydant.

Donc en automne, mangez du potiron.

Peggy, diététicienne



# Jouez avec la citoyenneté

**Quand devient-on un citoyen ?**

- A** A la naissance
- B** A la majorité
- C** Après avoir été recensé(e) à l'âge de 16 ans

**En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote en France ?**

- A** 1944
- B** 1946
- C** 1948

**A quel âge peut-on devenir sénateur ?**

- A** 18 ans
- B** 21 ans
- C** 24 ans

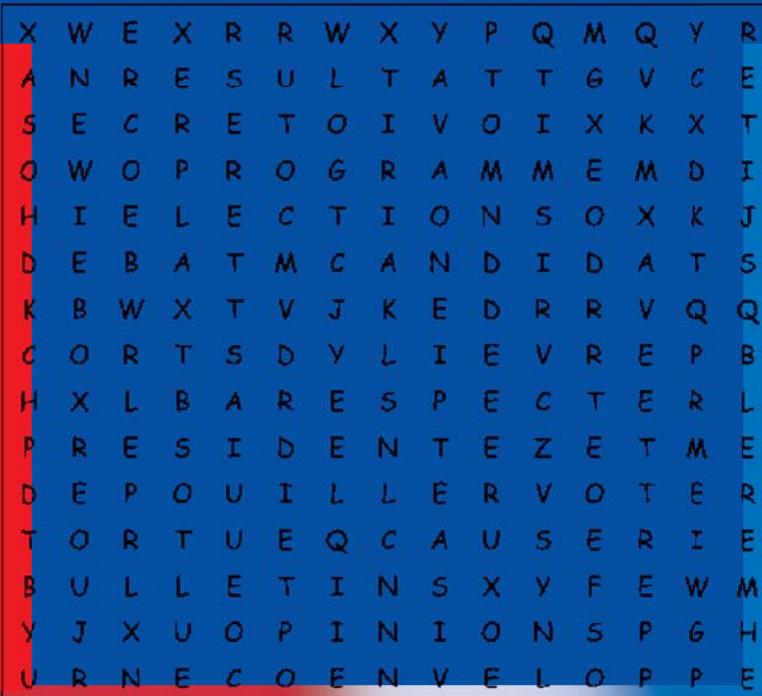
**A quel âge peut-on devenir député ?**

- A** 18 ans
- B** 21 ans
- C** 30 ans

**En quelle année la citoyenneté européenne a-t-elle été créée ?**

- A** 1957
- B** 1992
- C** 2001

Mots mêlés



*D'après vous, quelle est la durée de validité d'une carte d'électeur ?*

# Rejoignez nous !

Où a été prise  
cette photo ?



Les reporters du Ramdam 2017 remercient :

- Monsieur le Sénateur Yannick Botrel et son équipe
- Monsieur le Député Yannick Kerlogot et son équipe
- le Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur
- Monsieur Pascal Conan, Directeur Général de la Fondation Bon Sauveur et l'équipe de Direction qui ont permis la réalisation de ce projet
- L'ensemble des personnes interviewées pour leur accueil
- Les reporters de l'Hôpital de Jour de Bégard
- Les reporters de l'Hôpital de Jour enfants de Paimpol
- Les différentes structures (Foyer d'accueil médicalisé, Maison d'Accueil Spécialisée, Hôpital de Jour) qui nous ont prêté le bus pour les interviews
- Murielle Trouvé, Secrétaire Générale, pour la supervision du magazine,
- Gilbert Le Blévenec, Directeur des Soins et du Pôle Social et Médico-Social
- Stéphanie / Bénévole  
Dylan / Stagiaire
- Et tous ceux qui ont participé et permis la réalisation de ce quatrième numéro.

Patrick

William

Claude

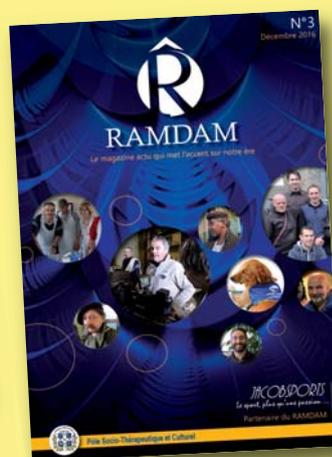
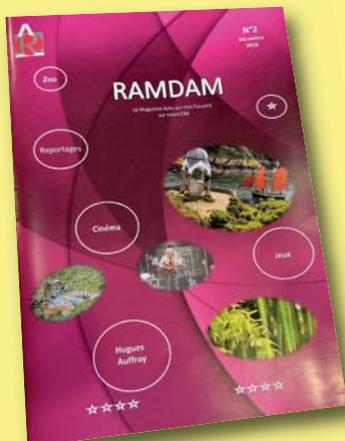
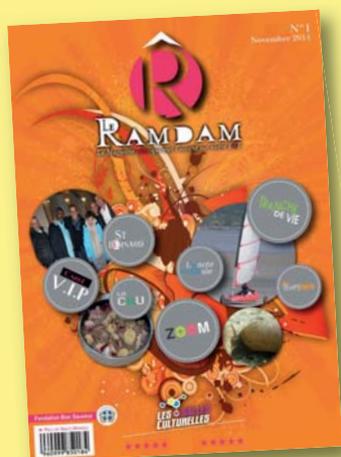
Christian

Françoise

Jocelyn



## Déjà parus



Vous voulez devenir reporter du Ramdam ou réaliser un reportage ?  
Contactez David aux salles culturelles au 3986.

